

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FIDELITY SICAV PLUS

Adresse : GREEN CENTER- BLOC C- 2^{ème} étage-
Rue du Lac Constance -Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 20 février 2018, d'agréer la société d'investissement à capital variable « **FIDELITY SICAV PLUS** », promue par MAC SA- Intermédiaire en Bourse ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: SICAV obligataire
Type	: OPCVM de capitalisation
Montant initial	: 1 000 000 D divisés en 10 000 actions de 100 D chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 03- 2018 du 20 février 2018
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: MAC SA
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: MAC SA
Distributeurs	: MAC SA et AMEN BANK